

## Orages dans le nord du Lot: comment la mairie de Saint-Laurent-les-Tours a géré la crise



ABONNÉS

Stéphanie Roussiès en conseil municipal entourée de son équipe. / DDM, arch.

**Intempéries, Lot, Saint-Laurent-les-Tours**

Publié le 19/08/2023 à 09:58

De notre correspondant J.-M. Thanry

[Écouter cet article](#)

Powered by ETX Studio

00:00/03:36

Le lundi 14 août vers 20 heures, le ciel s'est déchaîné sur une partie du canton de **Saint-Céré** et plus particulièrement la commune de **Saint-Laurent-les-Tours**. Les chiffres de la pluviométrie sont à confirmer mais pourraient dépasser un fait « trentennal ».

**A lire aussi : VIDEO. Lot : deux jours après les violents orages à Saint-Céré, comment les habitants essayent de se relever**

**« J'ai alerté toute mon équipe municipale »**

Le calme revenu, la maire Stéphanie Roussiès revient sur la façon dont la crise a été gérée. « Lundi soir, la violence des éléments conjugués (vent violent, pluie diluvienne, grêle) a immédiatement fait craindre le pire. Cela ne faisait aucun doute que cela allait prendre une tournure dramatique. J'ai alerté toute mon équipe municipale présente sur la commune, ainsi que les membres du dispositif de participation citoyenne et nous nous sommes retrouvés en mairie. Face à l'ampleur de la situation et aux risques encourus par la population des parties basses de la commune, qui allaient être fortement impactés, j'ai alerté la préfecture et demandé le déclenchement du plan communal de sauvegarde », raconte l'élue.

Ce plan destiné à prévenir les risques, a été élaboré en 2014 par la municipalité alors en place. Il a pour objectif l'organisation communale des secours en cas d'évènements graves, notamment l'inondation.

### **Conseillers, personnels communaux et bénévoles**

« Du fait de la confluence de la Bave avec le canal de détournement du moulin et du ruisseau de Fontvieille, trois zones bien délimitées sont principalement identifiées sur les bassins des ruisseaux de Fontvieille, de Rigoule et de la Bave. Le quartier de Béoune, celui de Gary et la zone commerciale et artisanale Actipole les Tours sont régulièrement touchés. C'est ce qui s'est passé ce soir-là ».

### **A lire aussi : "Éclairs terrifiants", "grêlons comme des balles de ping-pong", clients pris au piège : les inondations dans le Lot ont surpris par leur rapidité**

Stéphanie Roussiès poursuit : « Alain Bourdet, premier adjoint et ancien du Sdis 46, est chargé sur la commune de la mise en place et de la gestion de ce plan communal de sauvegarde. Avec l'ensemble des conseillers présents ce soir-là, des personnels communaux et de tous les bénévoles nous ayant rejoints, nous avons pu mettre en œuvre rapidement différentes actions : l'alerte, l'information, le soutien aux populations et l'organisation des actions de solidarité communale, l'emplacement des points d'accueil, etc. »

### **Près d'une centaine de bâtiments touchés**

Par anticipation le Sdis du Lot a renforcé immédiatement le centre de secours de Saint-Céré. Il en a été de même pour la gendarmerie, ainsi que les différents services départementaux concernés. Le bilan n'est pas encore arrêté, mais, « entre les maisons, les activités artisanales et les usines, ce sont près d'une centaine de bâtiments qui ont été touchés dont certains très sévèrement. Le positif : aucune victime n'est à déplorer », souligne la maire qui annonce avoir demandé le classement de la commune en **catastrophe naturelle**.

« Je voudrais remercier ici, toutes mes équipes municipales, conclut-elle, tous les volontaires qui nous ont rejoints, le personnel du Sdis, les gendarmes et les élus départementaux ainsi que ceux de Cauvaldor pour le soutien qu'ils m'ont apporté. Cela nous a fait chaud au cœur ».

### **Le bassin d'orage « a parfaitement joué son rôle »**

Stéphanie Roussiès tient à « revenir sur l'importance de la création en 2017 du bassin d'orage de Labrunie qui, contrairement à ce qui a pu être dit, a parfaitement joué son rôle car il n'a pas débordé. Ainsi, ce ne sont pas moins de 4 000 m<sup>3</sup> d'eau qui ont pu être retenus ». Le Gemapi et le syndicat mixte de la Dordogne moyenne et de la Cère aval indiquent qu'un deuxième ouvrage est prévu sur le ruisseau du Fontvieille, matérialisé par la construction d'une digue en lit majeur du Fontvieille, en travers du cours d'eau. Les enjeux se situent le long de ce ruisseau et à l'aval. Les écoulements de crue participent à inonder la zone d'activité de Saint-Laurent-les-Tours présente à l'aval immédiat du secteur. Se mêlant aux débordements du canal de l'Aygue-Vieille et de la Bave, ils peuvent alors inonder également le secteur résidentiel sur la commune de Saint-Céré. C'est ce qui s'est passé ce lundi.